



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

« Les P'tits Cheff' »

**PROJET ÉDUCATIF
ET PÉDAGOGIQUE**

SOMMAIRE

1- PREAMBULE

2- LES OBJECTIFS EDUCATIFS PRIORITAIRES

3- LES LOCAUX

4- LE FONCTIONNEMENT

5- LA SECURITE

6- LE HANDICAP

7- LES DIFFERENTS TEMPS

8- L'EQUIPE D'ENCADREMENT ET SON ROLE

1- PREAMBULE

L'accueil périscolaire municipal « Les P'tits Cheff' » est créé dans un contexte de réhabilitation d'anciens logements du centre bourg de Cheffois, et une volonté des élus de redynamiser le bourg, d'y ramener de l'activité.

L'accueil périscolaire est un lieu d'accueil qui fait l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Il est géré par la commune de Cheffois.

Situé à l'articulation des temps de vie (temps scolaire, vie familiale), l'accueil périscolaire est un mode d'accueil et un mode de garde, ouvert aux enfants des 2 écoles élémentaires de la commune (privée et publique), aux heures qui précèdent ou suivent la classe.

Il ne s'agit pas d'une simple « garderie », mais d'un lieu de vie, de socialisation et d'épanouissement, où le respect du rythme de vie de l'enfant est prioritaire.

Pour l'enfant c'est un lieu de repos et d'activités libres, un lieu de détente, de découverte, de dépense physique et de loisirs où il pourra choisir les activités qui l'intéressent (dessin, jeux, lecture...), sous la responsabilité d'une équipe de professionnels qualifiés.

2- LES OBJECTIFS EDUCATIFS PRIORITAIRES

L'équipe met en place un Projet pédagogique qui comprend des activités quotidiennes proposées et non-imposées. Il s'agit de temps de loisirs et de pause pour les enfants, organisés dans l'enceinte des locaux de l'accueil périscolaire.

Les objectifs généraux de l'accueil périscolaire sont :

- Mettre l'enfant en situation de socialisation à travers la vie en collectivité, le respect des autres enfants et de l'équipe d'encadrement
- Développer chez l'enfant son autonomie, le respect des locaux et de l'environnement mais aussi sa capacité à vivre pleinement l'activité choisie.

Les Objectifs Opérationnels :

↳ *Respecter le rythme de l'enfant*

- En tenant compte de la journée d'école dans l'organisation de l'accueil
- En laissant le choix de l'activité à l'enfant et le laisser tranquille lorsqu'il n'a envie de rien faire
- En s'adaptant aux capacités de chaque enfant
- En respectant la réalité d'une tranche d'âge

↳ *Favoriser la socialisation et la vie en groupe grâce à l'apprentissage du respect des autres, du matériel et de l'environnement*

- En apprenant la notion de RESPECT entre eux et avec les animateurs, par la mise en place de règles de vie. Ces règles peuvent être rappelées régulièrement aux enfants afin qu'ils se rendent compte qu'il y a un cadre et qu'on ne fait pas n'importe quoi en collectivité. Les enfants sont également impliqués dans le rangement des jeux et jouets lorsqu'ils partent, afin de respecter l'animateur qui assure l'entretien des locaux le soir.
- En sensibilisant les enfants au respect du matériel : en leur expliquant l'intérêt de prendre soin des jeux et jouets mis à leur disposition et de respecter le mobilier
- En sensibilisant les enfants au respect de l'environnement : en mettant en place des poubelles de tri sélectif (poubelle jaune et poubelle ordures ménagères)

↳ *Faire de l'accueil périscolaire un lieu de découvertes et d'échanges*

- En développant l'imagination de l'enfant : en proposant des activités variées
- En contribuant à l'enrichissement culturel mais aussi physique de l'enfant : en leur proposant des jeux de société, mais aussi des jeux en extérieurs
- En favorisant les échanges entre l'enfant et l'animateur : en instaurant un climat de confiance entre eux, afin qu'ils puissent passer ensemble de bons moments. L'animateur doit être à l'écoute des besoins de l'enfant afin d'y répondre au mieux.

↳ *Développer l'autonomie de l'enfant, lui donner confiance en lui*

- En le laissant faire seul le plus possible, et ce dès son arrivée à l'accueil périscolaire, et en le stimulant dans les actions du quotidien (mettre ou enlever son manteau par exemple)
- En le faisant respecter les règles d'hygiène, tel que le lavage des mains après le passage aux toilettes ou le brossage des dents après avoir pris son petit déjeuner.
- En ne faisant pas les activités à sa place

Il convient d'intégrer l'accueil périscolaire dans la globalité de la journée. Il faut donc prendre en compte le fait que certains enfants n'aient pas l'énergie ou la volonté de se lancer dans des activités compliquées. Elles doivent être proposées mais surtout pas obligées. Elles doivent laisser à l'enfant la possibilité de refuser de participer.

Malgré la nécessité de proposer des activités diverses et variées, l'essentiel du temps périscolaire est composé de temps libre où l'enfant se réveille tranquillement ou au contraire décompresse après une journée riche.

↳ Favoriser l'intégration de tous les enfants en les sensibilisant à la différence, au respect et à la vie en collectivité.

3- LES LOCAUX

L'accueil périscolaire « Les P'tits Cheff '» est composé de plusieurs espaces :

- **Un bâtiment principal :**
 - *Rez de Chaussé* : un espace d'activité qui peut accueillir jusqu'à 10 enfants de moins de 6 ans. Cet espace est également le lieu d'entrée des familles.
 - *1er étage* : un espace d'activité dédié aux plus de 6 ans qui peut accueillir jusqu'à 10 enfants.
- **Une cour extérieure** fermée dédiée à l'accueil périscolaire dans ses heures d'ouverture, avec un préau d'environ 80 m².
- **Une annexe** : accessible par la cour extérieure, comprenant un espace d'activité qui peut accueillir jusqu'à 16 enfants.

4- LE FONCTIONNEMENT

L'accueil de loisirs les « P'tits Cheff' » est placé sous la direction d'une directrice diplômée EJE. Le reste de l'équipe éducative est composée de :

- Une animatrice titulaire du BAFA
- Deux ATSEM titulaires du CAP Petite Enfance
- Une animatrice ayant acquis de nombreuses années d'expériences sur un poste similaire

Le service accueille les enfants de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles de Cheffois. Il est ouvert en période scolaire de 7h00 à 8h45, et de 16h30 à 19h00. Au-delà d'aider les parents à concilier vie de famille et professionnelle, l'accueil périscolaire assure un service d'accueil et de loisirs de qualité, un lieu éducatif, de découvertes dans le respect des rythmes de vie, des personnalités et des besoins propres à chaque enfant.

5- LA SECURITE

Dans l'accueil périscolaire, des règles de vie sont fixées et donner à l'enfant. L'animateur veillera lui à la sécurité physique, affective et psychologique de l'enfant. L'équipe éducative est sensibilisée aux consignes de sécurité et d'hygiène. Les animatrices responsables à l'ouverture et la fermeture des locaux sont également titulaires du PSC1 (formation aux gestes d'urgence et de premiers soins).

6- LE HANDICAP

Les enfants atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique peuvent être admis à condition de mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) entre les parents, le médecin et la direction du service et cela dans la mesure où le handicap est compatible avec la vie en collectivité. L'équipe d'animation participe également à l'intégration sociale des enfants présentant une déficience intellectuelle, motrices ou sensibles. Les animateurs sont informés par la direction des

spécificités du handicap de chaque enfant. Cela permettra d'adapter les activités et l'organisation de la journée.

7- LES DIFFERENTS TEMPS

L'accueil périscolaire comporte différents temps :

- L'accueil du matin : 7h00 à 8h45
- L'accueil du soir : 16h30 à 19h00

➤ L'accueil du matin

Le personnel privilégie la qualité d'accueil, c'est un réveil en douceur. Le personnel aide l'enfant à commencer sa journée dans le calme, il prend le temps de discuter avec lui. Il est possible pour l'enfant de prendre son petit déjeuner avant 8h00, celui-ci sera fourni par les parents. Des activités calmes sont possibles : dessins, jeux de société, jeux d'imitation... Les enfants peuvent circuler librement d'une activité à l'autre dans le respect des règles. Les animatrices restent disponibles pour lire une histoire ou participer à des jeux de société.

➤ L'accueil du soir

Comme le matin, c'est un moment qui nécessite la prise en compte des réactions de chaque enfant. Un temps pour le goûter est prévu, celui-ci sera fourni par les parents, puis un temps pour les activités.

Ces activités sont orientées vers le jeu et le loisir (activités motrices, créatives...). Les animateurs peuvent également échanger avec l'enfant sur la journée qui a vécu et les événements particuliers.

Le service n'offre pas d'aide pédagogique aux devoirs mais un espace à l'étage est réservé aux enfants qui veulent commencer leur travail du soir. Le personnel encadrant n'obligera à faire ni ne vérifiera les leçons. Le travail scolaire reste sous la responsabilité des parents.

Il convient également d'organiser l'accueil des parents et la gestion des départs des enfants. L'accueil et les échanges entre animateurs, enfants et parents seront favorisés à l'occasion de la reprise de leur(s) enfant(s). Les parents peuvent venir récupérer leur enfant à toutes heures (dans la limite des heures d'ouverture).

8- L'équipe d'encadrement et son rôle

L'ensemble des actions de l'accueil périscolaire sont encadrés par du personnel municipal.

- Le rôle du personnel :

➤ *La directrice* : Elle est garante du bon fonctionnement de l'accueil périscolaire en conformité avec les textes réglementaires. Elle assume les fonctions de coordination, d'organisation, de gestion et d'évaluation. Elle se tient à la disposition des familles si besoin.

➤ *Les animatrices* : elles doivent assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. Elles encadrent et accompagnent les enfants dans leur épanouissement à travers les activités qu'ils proposent.

Conclusion

L'accueil Périscolaire « Les P'tits Cheff' » est plus qu'un mode d'accueil, c'est un lieu de vie et un lieu éducatif favorisant l'éveil et l'épanouissement de l'enfant par la pratique d'une pédagogie de qualité. Les différentes expériences et situations que l'enfant va rencontrer, vont lui permettre progressivement d'intégrer les règles de la vie sociale.